La Dépêche du midi le 21 Mai 2009

Ouest Tarn. Un mode d'emploi pour l'urbanisme

Les élus du pays ont validé le schéma de cohérence territoriale.

Les élus de l'ouest du Tarn ont approuvé le SCOT le 11 mai dernier après plusieurs années d'élaboration.Photo DDM, P.G. Les élus de l'ouest du Tarn ont approuvé le SCOT le 11 mai dernier après plusieurs années d'élaboration.Photo DDM, P.G.

Lancé officiellement en juin 2006, le schéma de cohérence territorial (SCOT) de l'ouest du Tarn vient d'être adopté à l'unanimité par les élus du pays vignoble gaillacois, bastides et val dadou. Un travail de longue haleine qui a donné naissance à un document de plusieurs dizaines de pages censé définir pour les 15 années à venir le mode d'aménagement du territoire tant sur le plan de l'urbanisme que de l'habitat. Il est le premier SCOT de Midi-Pyrénées à être approuvé après les modifications apportées suite à l'enquête publique. Ce SCOT doit permettre de répondre à la pression démographique exercée sur l'ouest tarnais. En organisant à l'échelon du pays les modes de déplacement, la répartition des zones d'activités économiques, urbaines, agricoles.

Il s'impose aux documents d'urbanisme

Pour les habitants, la concrétisation de ce document ne sera guère visible à petite échelle. Le SCOT défini avant tout les grands enjeux. Comme la préservation des espaces agricoles ou la limitation des zones urbaines (700 ha) afin de conserver des coupures paysagères ; améliorer l'offre de logements sociaux actuellement de l'ordre de 4 % avec un objectif de 10 %.

Néanmoins, ce document va s'insérer dans la pyramide des textes réglementaires s'imposant aux documents d'urbanisme des communes qui devront être compatibles avec le SCOT. Les communes qui révisent actuellement leur plan local d'urbanisme devront désormais en tenir compte.

Sur un document traitant de sujets aussi sensibles que la maîtrise du foncier, les élus de l'ouest du Tarn ont fait preuve d'une belle capacité à s'entendre et à jouer l'intérêt général même au détriment de leur pouvoir d'élu local.

PATRICK GUERRIER